

Déclaration

CSE du 14 et 15 décembre 2022

Déclaration CFE CGC :

La CFE-CGC est consciente des points positifs qu'engendrera le projet de déménagement des sites de Félix Eboué et de Jarry Houelbourg avec le regroupement des équipes sur Destrellan sud et Destrellan nord :

- locaux et immeuble libérés présentant un état de vétusté ou de manque d'entretien
- emménagement dans des espaces rénovés
- facilités d'accès et stationnement meilleurs d'actuellement
- synergies résultant du regroupement des équipes sur un même site

La CFE-CGC restera cependant vigilante sur les conditions d'installations des salariés dans leurs nouveaux locaux, de même que sur les conditions financières d'accompagnement. A ce sujet, pouvez-vous nous préciser les dates des négociations qui auront lieu avec les organisations syndicales, comme indiqué dans le dossier d'information ?

Sur les conditions d'installations et les espaces disponibles pour les salariés, nous avons noté l'exiguïté de certains aménagements, par exemple pour le site de l'ex-HELP DESK.

Depuis l'information et pour remédier à ce manque d'espace, des évolutions ont-elles été prises en compte et quelles sont-elles : Pour l'ex-HELP DESK ? Orange Gardens ? Le site de l'Agence Entreprise ?

Nous nous interrogeons également, du fait d'un planning qui semble plus que serré, de la capacité à ce que les travaux soient réalisés pour le mois de mai.

Pour nous rassurer, pouvez-vous nous fournir un planning global des opérations détaillant :

- les dates de prise en compte des évolutions du projet par les équipes en charge des études
- les dates de consultations des entreprises et de passation des commandes
- les dates des déménagements, y compris sur un même site lorsqu'il est déjà occupé : Orange Gardens et Agence Entreprise

Nous restons également en attente des questions posées lors de l'information du mois de novembre :

- Quels sont les obligations ou impératifs pour les sites de Félix Eboué et Jarry Houelbourg ?
- Quelle est l'échéance du bail de Jarry ?
- Si le bâtiment n'est pas libéré à l'échéance du bail, quelles seront les conséquences ?
- Y a-t-il une possibilité de prolongation de quelques mois du bail pour sécuriser la réalisation des travaux et la libération des locaux ? Cela a-t-il été échangé et négocié avec le bailleur ?
- Les déménagements de l'AVSC, DEC et DMSC ne permettront de libérer le bâtiment que partiellement, la boutique restant dans les locaux, les loyers resteront alors dû ?
- Pouvez-vous préciser les effectifs des salariés au final à OGG et dans le bâtiment AEC Destrellan nord ?
- Pour l'ex HELP DESK, il ne semble pas y avoir de bureaux individuels, comment les managers peuvent-ils mener leurs entretiens individuels ?
- RSE : Pouvez-vous quantifier le bilan carbone de l'ensemble des travaux et l'impact des modifications des trajets domicile-travail ? Des équipements ou du mobilier seront-ils réutilisés ?
- Des sites de replis sont-ils prévus pour éviter aux salariés les nuisances sonores et la poussière, sinon quelles mesures sont envisagées ?

Vos Élus CSE titulaires :

- Diane **ETIENNE ROUSSEAU** (Baie Mahault)
- Eric **DRANE** (Baie Mahault)
- Hubert **LEMARQUAND** (Baie Mahault)
- Gaétan **ABSALON** (Fort de France)

Vos Élus CSE suppléants :

- Marie **LORET** (Rémire Montjoly)
- Theymyre **CHARABIE** (Baie Mahault)
- Nathalie **LAURECIN FELICIA** (Le Lamentin)

Votre Représentant Syndical : Xavier THIERY